

Projet pédagogique

Sommaire

Concept institutionnel	p.2
Mission de la Maison de l'enfance Le Lapin Bleu	p.2
Principes éducatifs	p.3
La ligne pédagogique	p.2
1. L'adaptation / familiarisation	p.3
2. La personne de référence	p.4
3. Les repères	p.4
4. La sécurité	p.4
Respect du rythme de l'enfant	p.5
Soutenir l'enfant dans ses expérimentations	p.5
Accompagner l'enfant dans son autonomie	p.5
Favoriser la vie en collectivité	p.5
1. Les activités / le jeu	p.5
2. Les jeux extérieurs	p.6
3. L'accueil / le regroupement	p.6
4. Alimentation / repas	p.7
5. Le repos / la sieste	p.7
6. L'hygiène / les soins	p.8
7. Vestiaires / habillage – déshabillage	p.8
Favoriser l'égalité des chances filles – garçons	p.8
Enfants allophones	p.8
Partenariat avec les parents	p.8
Travail d'équipe	p.9

Concept institutionnel

1. Localisation

La Maison de l'enfance Le Lapin Bleu se situe à la rue des Moulins 30 à Yverdon-les-Bains.

Proche du centre-ville, les locaux du Lapin Bleu disposent d'une terrasse et se trouvent à proximité de plusieurs places de jeux de la ville.

2. Organisation des groupes

Nous accueillons les enfants dès 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école (environ 4 ans). Le temps d'accueil s'étend de 6h30 à 18h30.

28 places sont disponibles par jour, répartis en deux groupes de 14 enfants:

- un groupe de trotteurs, les Timouns, âgés de 18 mois à 30/36 mois
- un groupe de Grands, les Papooses, âgés de 30/36 mois à l'âge d'entrée à l'école.

3. Equipes éducatives

La Maison de l'enfance Le Lapin Bleu a la chance de pouvoir travailler avec des équipes qualifiées et motivées. Une dizaine de professionnels de l'enfance accompagnent les enfants au quotidien.

En qualité d'entreprise formatrice, nous formons des assistants sociaux éducatifs ainsi que des éducateurs de l'enfance. Nous accueillons également des stagiaires.

Mission de la Maison de l'enfance Le Lapin Bleu

- Accueillir les enfants confiés par leurs parents en leur offrant un lieu de qualité adapté à leur développement et leurs besoins.
- Permettre aux enfants de fréquenter une collectivité et les accompagner vers la socialisation.
- Veiller à une prévention précoce en tenant compte des singularités de chacun.
- Promouvoir l'égalité des chances et l'intégration sociale des familles, quels que soient leur origine, leur milieu social et/ou leurs besoins particuliers.

Principes éducatifs

- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants.
- Respecter le rythme et les capacités de chacun des enfants.
- Soutenir l'enfant dans ses expérimentations, découvertes et explorations.
- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie.
- Découvrir la vie en collectivité en soutenant les interactions entre enfants afin d'encourager la socialisation.
- Favoriser l'égalité des chances des filles et des garçons quels que soient leur origine, leur milieu social et/ou leurs besoins particuliers.
- Offrir aux parents un climat de confiance en proposant un lieu d'écoute, d'échange et de partage.
- Assurer une cohérence sans faille, le bien-être, la confiance, ainsi que des soins de qualité offerts avec bienveillance.
- Adapter en tout temps un langage adéquat et adapté à l'âge de l'enfant.

La ligne pédagogique

La ligne pédagogique de la Maison de l'enfance Le Lapin Bleu fait référence aux principes éducatifs ci-dessus. Il va de soi que ceux-ci sont interdépendants et qu'ils se trouvent dans chaque moment de la journée. Néanmoins nous avons pris l'option de les mettre en évidence pour certains aspects du déroulement de la journée.

Veiller à la sécurité physique et affective des enfants

« Pour préserver la continuité psychique de l'enfant, le rôle, la compétence, la professionnalité consistent à soutenir le lien affectif de l'enfant avec ses parents pendant leur absence, tout en l'invitant à établir de nouveaux repères ».
S. Giampino (Entre surveillance et autonomie : quelle éducation ? 2011).

1. L'adaptation / familiarisation

La familiarisation d'une durée de 2 à 4 semaines est une étape nécessaire et primordiale à la qualité du placement, les objectifs sont les suivants :

- Vivre une première séparation dans de bonnes conditions pour les parents et pour les enfants.
- Tisser une relation de confiance basée sur la tolérance, l'écoute et le respect, ce qui est primordial afin d'offrir une qualité de vie à chaque enfant.
- S'adapter avec un nouveau milieu et de nouvelles personnes pour l'enfant, et pour l'équipe, apprendre à connaître l'enfant dont elle aura la responsabilité.

Les échanges et les informations transmises durant cette période entre les parents et l'équipe éducative sont utiles, afin de tisser une relation de confiance et soutenir une coéducation.

L'équipe est particulièrement attentive à faciliter et à organiser cette période d'adaptation progressive de l'enfant, en fonction de chaque situation personnelle et familiale.

Lors de la première rencontre les parents découvrent les locaux avec leur enfant. Ils sont ensuite accueillis, par la personne de référence de l'enfant.

Les dates de la période de familiarisation seront établies par la personne de référence, selon les disponibilités de l'institution et le rythme de l'enfant.

L'enfant est ensuite accueilli pour de courtes périodes dans le groupe, afin de lui permettre de s'habituer progressivement à la vie de l'institution.

Durant cette période les parents restent disponibles et atteignables, afin de venir chercher leur enfant à tout moment.

Le personnel éducatif porte une attention particulière aux réactions de l'enfant durant cette période, et échangera régulièrement avec ses parents.

Les observations sont recueillies dans le dossier de l'enfant.

Si l'enfant a un objet transitionnel, (peluche, lolette, ou tout autre objet personnel qu'il affectionne tout particulièrement), il est important qu'il puisse l'avoir avec lui durant cette période d'adaptation. L'objet transitionnel participe à la sécurisation affective de l'enfant.

Dans le but de favoriser son autonomie, l'adulte veille à ce que de manière progressive, l'enfant puisse le déposer. Cet apprentissage se fait de manière individuelle.

2. La personne de référence

Son choix est défini selon la fréquentation horaire de l'enfant. C'est cette personne qui établit prioritairement le lien avec le parent et l'enfant. Elle est attentive à ce que des observations régulières soient notées dans le dossier de l'enfant.

3. Les repères

Les enfants ont besoin de repères (temporel, géographique, relationnel) afin de se sentir en sécurité.

Ainsi les différents moments de la journée sont ritualisés.

Des moments comme l'accueil, les repas, les siestes, le goûter sont des repères importants. Ils permettent à l'enfant de se situer dans le temps.

Le moment du rangement est aussi un repère temporel pour l'enfant, puisqu'il signifie la fin d'une activité. L'enfant apprend également à prendre soin du matériel mis à disposition. L'adulte accompagne les enfants et range avec eux.

Les repères de lieu sont également essentiels, ainsi les objets sont accessibles et à la même place.

4. La sécurité

Tout est mis en œuvre pour garantir la sécurité. Les collaborateurs doivent appliquer les règles en vigueur.

Voici quelques directives appliquées à la Maison de l'enfance du Lapin Bleu (pour davantage de détails, cf. les protocoles) :

- Chaque membre de l'équipe éducative a connaissance des mesures à prendre en cas d'incendie et d'accident.
- Aucun produit toxique n'est à la portée des enfants.
- Les enfants ne partent qu'avec leurs parents ou les personnes habilitées à venir les chercher. En cas de doute, un document d'identification est demandé à la personne.

Respecter le rythme et les capacités de chaque enfant

L'équipe répond aux besoins des enfants en fonction de leurs âges et de leurs rythmes, tout en respectant leurs droits et leurs différences. Les moments de la journée ainsi que les activités sont adaptées au développement des enfants.

Soutenir l'enfant dans ses expérimentations, découvertes et explorations

L'équipe propose et met à disposition diverses activités, (motrices, intellectuelles, sensorielles, affectives).

Il est encouragé à entreprendre l'activité. L'éducatrice est présente pour le soutenir.

Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie

"On confond souvent être autonome et "faire tout seul", alors que l'autonomie englobe bien davantage : c'est avoir du plaisir à faire par soi-même et pouvoir décider de ce que l'on veut faire, donc savoir ce que l'on veut faire. (...)

Une activité autonome a plusieurs caractéristiques : elle est source de plaisir pour l'enfant, correspond à son intérêt du moment - qui évolue sans cesse -, peut être menée à son rythme, selon son gré, et commencer ou finir quand il l'a décidé." M. Rasse (Journal des professionnels de l'enfance, 2005)

Favoriser la vie en collectivité en soutenant les interactions entre enfants afin de se socialiser

Nos objectifs pour atteindre ces principes fondamentaux sont :

- Susciter l'intérêt de chaque enfant afin qu'il participe à des activités individuelles et collectives en l'aidant à s'ouvrir au monde extérieur.
- Accompagner l'enfant afin de vivre des expériences enrichissantes au sein de la collectivité.
- Définir des règles de vie cohérentes afin d'apprendre à l'enfant à apprivoiser ses limites et celles de la vie en communauté.
- Valoriser l'enfant dans ses choix et favoriser l'échange par la mise en place d'activités stimulantes éveillant sa curiosité.

1. Les activités / le jeu

Le jeu est l'activité principale de l'enfant ; il est essentiel à son développement. C'est en jouant que l'enfant apprend. Pour l'enfant « jouer » c'est trouver la possibilité de gérer certains événements réels qu'il transpose dans ses jeux. Le jeu il lui permet ainsi de contrôler certaines situations et exprimer les émotions qu'il ne maîtrise pas dans la vie courante. En ce sens le jeu l'aide à devenir autonome.

L'équipe éducative laisse le temps nécessaire aux enfants pour investir le jeu. Le plus important étant d'y prendre du plaisir. Du matériel varié et en quantité suffisante leur est mis à disposition. L'enfant est invité au partage et à la négociation. Il est aidé à apprendre à gérer les frustrations et les conflits.

Dans la mesure du possible, les coins de jeux sont délimités, afin que les enfants puissent jouer sans perturber les jeux des autres enfants.

L'équipe éducative porte un regard approbateur et bienveillant sur l'activité ludique des enfants.

Il est primordial que l'enfant ressente que lorsqu'il joue, l'adulte accorde de l'importance à son activité et qu'il n'interviendra pas directement dans son jeu, sauf en cas de nécessité ou sollicitation de l'enfant.

Différents types d'activités sont possibles durant la journée : des **activités dirigées et encadrées** et des activités laissant une autonomie de choix plus large aux enfants, que l'on peut nommer les **activités libres**.

Différentes activités sont proposées selon l'âge de l'enfant. Elles lui permettront petit à petit d'apprendre à partager, à jouer avec les autres enfants, à négocier, à donner son avis, à gérer les conflits, à développer sa personnalité, ses goûts et ses intérêts.

Des **activités créatives variées** sont régulièrement proposées aux enfants.

Différentes approches artistiques sont mises à disposition des enfants : musique, rondes, chants, rythmique, peinture, bricolages, etc...

L'équipe éducative invite les enfants à partager ces moments en stimulant leur intérêt. L'enfant n'est pas obligé d'y participer, cependant il est encouragé à participer aux différentes activités.

Les activités créatives permettent notamment le développement:

- de la motricité fine
- de l'imaginaire, de la concentration et de la capacité d'attention
- des goûts et l'éveil des cinq sens.
- de la capacité à se ressourcer, à se calmer

Ce n'est pas le résultat qui est visé, mais le plaisir de découvrir et d'expérimenter.

Les livres constituent également un support privilégié qui ouvre au monde du récit et de la lecture dès le plus jeune âge. Le récit contribue à l'apprentissage du langage et au développement des connaissances. Il développe l'attention, la concentration, l'imagination et la capacité d'écoute de l'enfant. Le récit permet le partage des émotions et du vécu de l'enfant. Nous proposons des albums qui touchent, qui font rire, qui font peur et qui ne figent pas l'enfant dans une manière de penser.

2. Les jeux à l'extérieur

Par tous les temps les enfants peuvent être amenés à jouer librement sur la terrasse.

Ils permettent aux enfants d'apprendre à utiliser leur corps à travers le jeu, à s'approprier l'espace et de dépenser leur énergie. Les objectifs sont les mêmes que ceux pour le jeu spontané.

Des ballades à l'extérieur peuvent être organisées par l'équipe éducative tout en veillant à la sécurité globale ainsi qu'à un encadrement suffisant. (promenades, découvertes, parcs de jeux)

3. L'accueil ou le regroupement

L'accueil est un moment collectif et ritualisé, où tous les enfants de chaque groupe sont réunis.

Ce moment est mené par l'adulte qui propose différentes animations.

L'adulte veille à ce que chaque enfant puisse avoir son propre temps de parole ou l'attention à laquelle il a droit.

La parole est un outil de communication qui permet le développement des connaissances, de l'attention, de la capacité d'écoute. La maîtrise de la parole permet d'exprimer ses émotions, de les reconnaître, de les accepter.

Le temps prévu pour ce moment collectif tient compte de la capacité d'attention des enfants
L'enfant apprend à écouter l'autre.

C'est aussi l'occasion pour les adultes d'informer les enfants de tout ce qui les concerne.

4. Alimentation / repas

Avant de se mettre à table, nous demandons aux enfants d'aller par petits groupes se laver les mains, puis de choisir une place à table.

En fonction de la dynamique du groupe, l'équipe éducative peut orienter les enfants afin de faciliter le bon déroulement du repas, qu'il soit de qualité et qu'il se déroule dans le calme.

L'éducatrice nomme les aliments présentés dans l'assiette.

Elle encourage l'enfant à goûter mais en aucun cas les force à manger.

Des repas et des goûters équilibrés sont préparés à la cuisine centrale de la FYAE, (*voir site internet sur la page de la fondation : www.fyae.ch sous l'onglet restauration et logistique*).

Lors des repas, nous mettons l'accent sur l'autonomie, la découverte, le plaisir d'être ensemble, le partage et le renforcement des liens.

L'enfant apprend à reconnaître les signes de satiété, à exercer sa motricité fine avec l'utilisation des couverts, à se servir de boisson, à enfiler et à ôter sa bavette tout seul.

A la fin du repas, les éducatrices accompagnent les enfants au lavage des mains puis au brossage des dents (les brosses à dents sont personnelles).

Aucun aliment n'est amené de l'extérieur par les parents comme dans les autres structures d'accueil de la FYAE.

Lors de confection de gâteaux ou de pâtisseries, les aliments sont fournis par la cuisine centrale.

Nous respectons les demandes des parents en ce qui concerne les régimes particuliers sur prescriptions médicales.

Dans la mesure des limites de l'institution et des capacités de notre cuisine centrale, nous respectons les demandes des parents.

5. Le repos / la sieste

Chaque enfant a son propre sac contenant un drap portefeuille et un coussin.

Pour se rassurer, certains enfants ont besoin d'un objet transitionnel, objet accessible à tout moment en cas de besoin, (doudou, lolette ou autre objet), pour les accompagner sereinement dans les différentes étapes de la vie en collectivité.

L'adulte peut mettre de la musique douce pour apaiser les enfants, il les accompagne de manière bienveillante, tout en respectant le rythme et le besoin de sommeil de chacun.

Le moment du repos est un moment qui permet à l'enfant de se ressourcer et de récupérer.

La vie en collectivité demande de plus grands besoins de sommeil.

Des adultes et des enfants sont dans la même pièce, l'enfant apprend à respecter les autres.

L'enfant ne dort pas nécessairement mais se repose tout de même.

Les enfants ne sont pas obligés de dormir, ils peuvent rester calmement sur leur matelas aussi longtemps qu'ils le souhaitent, dans la mesure où ils ne dérangent pas les autres.

Au bout d'une trentaine de minutes, ceux qui le désirent seront accueillis dans une autre salle.

Les enfants ne sont pas réveillés. Après 1h30 environ, la deuxième partie de la journée commence.

Vers 14h, l'équipe éducative ouvre les rideaux et les activités reprennent. L'enfant peut ainsi se réveiller tranquillement.

6. L'hygiène et "les soins"

Le moment toilettes et changes sont des activités en soi.

En fonction de leur autonomie, les enfants sont accompagnés aux toilettes. L'adulte soutient et accompagne verbalement ses gestes et ceux que l'enfant doit accomplir, pour qu'il se lave les mains et les dents de façon appropriée.

De même, tout au long de l'apprentissage de la propreté, l'adulte participe aux différentes étapes qui permettent à l'enfant de devenir plus autonome. L'enfant est encouragé, mais jamais forcé à aller « sur le pot ». Cet apprentissage se fait en parallèle avec ce qu'il vit à la maison et après discussion avec les parents. L'adulte est toujours attentif aux enfants qui sont aux toilettes, même lorsque ceux-ci sont autonomes.

7. Vestiaires, habillage, déshabillage

L'adulte soutient verbalement et physiquement les différentes étapes de l'habillage et du déshabillage. L'enfant est encouragé à faire seul, c'est un temps d'échange et de collaboration. Les adultes répondent aux demandes de l'enfant, et restent disponibles pour l'aider. L'aide entre eux est encouragée.

Favoriser l'égalité des chances des filles et des garçons quels que soient leur origine, leur milieu social et/ou leurs besoins particuliers

Les adultes sont attentifs au langage utilisé afin qu'il n'y ait pas de discrimination sexiste ou culturelle. Les enfants ont par exemple le droit de se déguiser comme ils l'entendent sans différenciation de genre.

Il en est de même lors des jeux symboliques. (les garçons peuvent jouer à la dînette et les filles aux jeux de voitures par exemple).

Enfants allophones

Une attention particulière est accordée aux enfants allophones, concernant la communication : utilisation d'images, soutien gestuel, chansons à gestes, accompagnement physique.

Offrir aux parents un climat de confiance en proposant un lieu d'écoute, d'échange et de partage

Nous souhaitons aborder la relation avec les parents sous le prisme de la co-éducation. Nous considérons les parents comme compétents et étant les premiers éducateurs de leur enfant. Les adultes favorisent les échanges, notamment lors des transmissions, des entretiens ou des fêtes institutionnelles.

A travers des transmissions quotidiennes, des entretiens annuels et sur demande, l'institution offre des espaces où les parents peuvent échanger, questionner, s'exprimer. Ils peuvent partager leurs interrogations et leurs découvertes concernant leur enfant.

De façon à se séparer dans de bonnes conditions et créer un climat de confiance avec les parents, l'adulte présent, veille à accueillir physiquement et verbalement chaque parent et chaque enfant lors de l'arrivée et du départ.

Le déroulement de la journée de leur enfant leur est transmis. Les observations journalières réalisées sont restituées aux parents.

Durant l'année différents temps de rencontre sont proposés aux parents :

- Fête de fin d'année ou fête de l'été, durant lesquelles l'échange entre parents et parents et l'équipe éducative y est favorisé.

Le travail d'équipe

Les professionnels (les) de la Maison de l'enfance Le Lapin Bleu sont en continuelle réflexion et recherche d'amélioration de leurs prestations. Le fonctionnement demande de la souplesse et des réajustements permanents.

Les collaborateurs (trices) du Lapin Bleu visent au travers de leur travail quotidien une cohérence institutionnelle, tout en étant à l'écoute des besoins individuels.

Nous organisons des colloques hebdomadaires et mensuels qui sont essentiels pour échanger, écouter, communiquer et confronter les points de vue dans un esprit de collaboration et de bienveillance.

L'équipe éducative assume également une responsabilité liée à la prévention globale en se questionnant sur ses pratiques.

Elle est attentive au dépistage d'éventuels troubles de développement constatés lors des observations qui sont partagées en équipe. Elle veille à utiliser les différents modes de communication à leur disposition. (cahier de communication, dossiers des enfants)

La formation continue fait partie du projet pédagogique de l'institution. Elle contribue notamment à assurer la continuelle remise en question des membres de l'équipe, symbolisant la dynamique institutionnelle d'amélioration perpétuelle.

Le suivi des apprenants et de l'ensemble des stagiaires est assuré par des praticiens formateurs (trices) formé(e)s, cependant l'ensemble de l'équipe contribue à la formation. Le temps, les objectifs et le cadre de formation sont établis selon le protocole établi par la direction générale.

Les professionnelles peuvent également faire appel à un superviseur qui proposera un soutien au travail de l'équipe, dans ses réflexions, dans ses projets, dans son organisation.